



Droit sur un enfant a venir

Par **titia95**, le **08/02/2008 à 14:19**

enceinte de 7 semaines, je souhaite garder cet enfant sans l'accord du papa.
celui ci me dis, qu'il fera tout pour me le faire payer !!
demande de garde alternée ect . .

sachant qu'il manque complètement de maturité et de responsabilité
j'ai pris la décision d'élever seule cet enfant

ma question
aura-t-il des droits sur mon enfant
merci de votre réponse

Par **Jurigaby**, le **08/02/2008 à 16:44**

Bonjour.

Oui, si il le reconnaît..